Cece
FRC
6234

L'ORDRE, LA MARCHE,

ET LES CÉRÉMONIES

QUI S'OBSERVERONT

DANS LA FETE NATIONALE

A Paris.

Qui ſera célébrée au Champ de Mars, *à l'occaſion du* PACTE FÉDÉRATIF, *formé par toutes les Gardes-Nationales & les Troupes de Ligne du Royaume, le* 14 *Juillet* 1790, *jour de l'Anniverſaire de la priſe de la* BASTILLE.

UNE Fête Nationale ſe prépare; l'anniverſaire de la journée du 14 Juillet 1789 va voir célébrer le plus majeſtueux, comme le plus impoſant ſpectacle qui, jamais, ait été donné dans l'Univers.

25 millions d'hommes, devenus libres, vont ſe

M+W 11611

réunir par leurs Repréſentans pour faire un Pacte Fédératif d'union, de patriotiſme, de civiſme; ils vont jurer, ſur l'autel de la liberté, de ſoutenir & de défendre la premiere Conſtitution d'un Empire que la philoſophie ait dicté aux hommes, & qui, nous oſons l'aſſurer pour l'honneur de la France & de Paris en particulier, deviendra la Conſtitution de l'Univers.

Voici les détails de cette fête, tels qu'ils ſeront exécutés.

« MM. les Députés ſont invités à ſe rendre à Paris, au plus tard pour le 12 Juillet. Dès qu'ils ſeront arrivés, ils voudront bien ſe préſenter à l'Hôtel de la Mairie, au Bureau de la Confédération, pour y faire vérifier leurs pouvoirs; ils y recevront une carte portant ces mots: *Confédération Nationale.* Les Députés des Diſtricts qui voudroient faire parvenir quelques obſervations, les adreſſeront à l'Hôtel de la Mairie, ſous le couvert de M. le Maire de Paris, en diſtinguant leurs lettres par ces mots placés en tête, *Confédération Nationale.*

« La veille de la cérémonie, MM. les Députés ſeront invités, par une proclamation, à ſe raſſembler dans le lieu qui ſera déſigné. On y fera l'appel des Diſtricts, qui ſe réuniront, pour repréſenter leurs Départemens reſpectifs, d'où il réſultera quatre-vingt trois Diviſions; chacune de ces Diviſions ſera diſtinguée par une banniere portant le nom de ſon Département. La Commune de Paris fera préparer à cet effet quatre-vingt-trois bannieres uniformes: elles ſeront portées à la cérémonie par MM. les Députés, qui

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

les dépoſeront, à leur retour, dans le Chef-lieu de leurs Départemens, pour y ſervir de monument & de gage de la ſainte alliance contractée par tous les Français, pour y être portées dans les revues générales, & à la cérémonie du Pacte Fédératif, qui ſe renouvellera tous les ans, à la même époque, dans chaque Département.

» Cette époque demeurera fixée au 14 Juillet, jour mémorable auquel la France a reconquis ſa liberté.

MM. les Députés des Troupes de ligne auront à leur tête une oriflamme, qui reſtera dépoſée dans la ſalle de l'Aſſemblée Nationale.

« Tous les Citoyens du Royaume voudront ſans doute s'unir perſonnellement au pacte auguſte & ſolemnel, que la Nation va contracter. Ce ſera le 14 Juillet, à l'heure préciſe de midi, que le ſignal de la cérémonie ſera donné à Paris. La Commune de Paris invite toutes les Municipalités du Royaume, à raſſembler le même jour, & à la même heure, leurs Communes reſpectives, conjointement avec les Troupes de lignes, qui ſe trouveront dans leurs arrondiſſemens, afin que le Pacte Fédératif ſoit prononcé de concert, & au même inſtant, par tous les Habitans, & dans toutes les parties de cet Empire. »

Le premier ſoin des Députés de la Commune de Paris a été de faire parvenir le plus promptement poſſible leur adreſſe, leurs inſtructions, & ſur-tout les Décrets de l'Aſſemblée Nationale.

Ils ont fait des envois directs pour les Districts & les Municipalités.

MM. les Ministres de la Guerre & de la Marine ont adressé les ordres du Roi les plus positifs, pour ainsi dire, dans les 24 heures de la sanction du Roi.

Depuis, les Députés de la Commune se sont occupés de tous les accessoires de la fête.

D'une voix unanime, il a été voté une médaille. M. Duvivier, Graveur général des medailles de France, a offert gratuitement ses soins & ses talens. Des applaudissemens univertels ont accueilli la générosité patriotique de M. Duvivier, déjà connue par plusieurs médailles gratuites, supérieurement exécutées, qui font en même temps la gloire de l'Artiste, & des Héros qu'il immortalise, & la consolation des bons Citoyens, dont elles font oublier les maux passés.

La médaille représentera deux mains droites qui s'unissent, & embrassent une pique surmontée du bonnet de la liberté, avec cette devise, *pour la Constitution & la liberté*: sur les revers, *Confédération Nationale* avec cette Exergue, *à Paris XIV Juillet, M. D. C. C. XC.*

Il sera distribué une médaille en bronze à chacun de tous MM. les Députés.

A l'égard des ornemens de la fête, nous devons les publier, & nous les publions avec joie; le patriotisme de tous les Artistes est inexprimable. Un Arrêté fondamental des Députés de la Commune de Paris avoit décidé solemnellement que l'*économie* & la *simplicité*, les

plus grandes, seroient la base de l'ordonnance entiere de la fête. Les Artistes les plus célèbres ont fait plier leur génie, pour se prêter entiérement à la rigueur de l'Arrêté. Des plans de toute espece ont été mis sous les yeux des Députés. Tous ont été discutés & applaudis. Les circonstances ont heureusement permis qu'en prenant, pour ainsi dire, une idée de chacun, on ait fait un tout, un ensemble, qui, sans aucune discordance, présentera, à ce que l'on espere, le plus de perfection possible.

C'est ainsi que les Députés de la Commune de Paris, après avoir rendu toute justice aux zèle des Artistes, ont aussi impérieusement voulu que le travail fût réparti également entre les Citoyens de leurs Districts, qui les ont honorés de leur confiance. Une proclamation des Députés invitera les différens Districts ou Sections de Paris à faire, chacun dans leur sein, un choix convenable & proportionné des Entrepreneurs & des Ouvriers nécessaires pour l'exécution de la fête,

Les Députés de la Commune ont arrêté d'abord, que le Champ de Mars, qui se trouve placé entre les bâtimens de l'Ecole Royale Militaire & la riviere de Seine, seroit préféré, comme leur paroissant le lieu le plus propre, à raison de son étendue, & de la symmétrie de son local, pour célébrer la fête du Peuple Français, la fête de la Nation entiere.

Un Cirque de quatre cents soixante-cinq toises de long, sur cent soixante cinq toises de large, le Cirque de forme circulaire du

côté de l'Ecole Militaire, & quarré du côté de la rivière : trois rangs de gradins en amphithéâtre, dans tout le pourtour : le Cirque excavé pour ne pas masquer la vue des allées qui entourent le Champ de Mars : un arc de triomphe de vingt-quatre toises de face, servant d'entrée du côté de la riviere : un amphithéâtre, avec deux parties demi-circulaires, adossé au grand bâtiment de l'Ecole Militaire, dominant sur le Cirque, destiné pour le Roi, l'Assemblée Nationale, les Ambassadeurs, & les invités à la fête. Au milieu du Cirque, un autel civique de cent huit toises de circonférence, dont le stylobate, ou soubassement, contiendra le Doyen d'âge des Députés de chacun des quatre-vingt-trois Départemens, ainsi que des Troupes de ligne de terre & de mer : tous ces Députés, distribués en quatre-vingt trois pelottons, sur l'arêne du Cirque, ayant leurs drapeaux, leurs bannieres, & leur oriflamme : les Citoyens qui se placeront sur les gradins du Cirque, invités à paroître en uniforme, sur le rang supérieur, & à céder le rang du milieu à des femmes habillées en blanc : & parées de rubans aux couleurs de la Nation : trente tentes, de chaque côté derriere le Cirque, destinées pour un repas champêtre, que les soixante bataillons de la Garde Nationale de Paris doivent donner, après la fête, aux Députés des quatre-vingt-trois Départemens, ainsi qu'aux Députés des Troupes de lignes : huit ponts placés à des distances convenables, sur les fossés du Champ de Mars, pour passer à volonté de l'extérieur

dans l'intérieur : environ dix huit mille Citoyens rempliſſant l'amphithéâtre du Roi & de l'Aſſemblée Nationale ; deux cents ſoixante mille autres Citoyens environ, placés aiſément & ſans confuſion, tant dans l'intérieur du Cirque, que dans toutes les allées qui l'environnent. Enfin, le côteau de Chaillot formant un troiſieme amphithéâtre vraiment pittoreſque.

Telle eſt l'eſquiſſe de la décoration d'une fête, dont l'objet eſt unique dans l'hiſtoire, & qui ſurpaſſera ſans doute tout ce que la Grèce, Rome & Palmyre ont jamais imaginé & exécuté, même de plus brillant.

La dépenſe ſera bien éloignée de l'éclat de la cérémonie.

A la vérité, il va être remué vingt-quatre mille toiſes cubes de terre, qui, à raiſon de quatre francs la toiſe, forment un objet de quatre-vingt-ſeize mille livres.

Mais la Ville de Paris eſt obligée de donner chaque jour de l'ouvrage à douze mille Ouvriers, que les circonſtances privent de toute eſpece de travail. Ce ſeront ces douze mille hommes, pris dans les différens Diſtricts, qui ſeront employés. Ainſi l'on peut dire, à proprement parler, que la dépenſe du remuement des terres eſt nulle.

Quant au reſte de la dépenſe, on eſpère, d'après tous les détails dans lequel on eſt entré, que le grand amphithéâtre & tous les autres acceſſoires ne paſſeront pas une ſomme de cent cinquante mille livres.

Nous obſervons que les gradins de l'amphithéâtre du cirque ne ſeront formés qu'avec de la

682

terre battue, sans aucune charpente, par conséquent aucun risque à courir.

Le Cirque sera façonné en plan incliné, du côté de la riviere, avec quatre lignes de pente par toise.

On a déjà agité quelle seroit la marche qui précéderoit la fête.

On a proposé de partir de la Barriere du Trône, de suivre la rue du fauxboug Saint-Antoine, le Boulevard jusqu'à la Porte Saint-Denis, la rue de la Féronnerie, la rue Saint-Honoré, la rue Saint-Nicaise, le Carrousel; ensuite, après avoir reçu le Roi, la Famille Royale & l'assemblée Nationale, le Pont-Royal, la rue du Bacq, la rue Saint-Dominique, la grande rue du Gros-Caillou, enfin l'entrée dans le Cirque, par l'arc de triomphe, sur le bord de la riviere.

Il est aussi question d'un second jour de fête. Il consisteroit, dans une marche, des évolutions militaires, & des réjouissances champêtres.

Nous ne parlons, ni des salves d'artillerie, qui seront répétées, ni d'un *Te Deum* en musique militaire, ni d'illuminations. Notre objet n'a été que d'indiquer les préparatifs principaux de la fête, que les circonstances & des réflexions ultérieures ne feront que modifier.

Sur l'Imprimé de Paris.

De l'Imprimerie de F. Brebion, Imprimeur du Roi & de la Ville, près la Loge.